

Press Release N°047/2017

L'ECOSOCC tient la 2^{ème} Session Ordinaire de la 2^{ème} Assemblée Générale



Photo du Secrétariat de l'ECOSOCC avec les Membres de l'AG

27-31 Mars 2017- Cairo, Egypte : Le Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC) a organisé durant cinq (5) jours au Caire-Egypte, la 2^{nde} Session Ordinaire de la 2^{nde} Assemblée Générale. Pour cette Session, l'AG envisage, entre autres, l'inauguration de nouvelles membres représentant les OSC des cinq régions du Continent, une révision du Plan Stratégique de l'ECOSOCC, l'adoption de divers instruments législatifs comprenant le Règlement Intérieur des différents Comités, ainsi que la révision des activités de son programme depuis la dernière AG. L'AG doit également élire les membres du Bureau de l'ECOSOCC et les Chefs des Comités Thématiques.



L'ouverture officielle a eu lieu lundi 27 octobre, et a connu une représentation de haut niveau du Gouvernement Egyptien dans la personne du Vice- Ministre des Affaires



Etrangères, et d'autres Hauts responsables internationaux, à savoir, le Secrétaire Général-Adjoint du *Centre du Roi Abdul-Aziz pour le Dialogue entre les Religions et interconfessionnel*, Son Excellence l'Ambassadeur Alvaro Albecete, et Son Excellence Mr Essam Sharaf, l'Ancien Premier Ministre de l'Egypte.

L'Assemblée Générale a connu la participation de 55 Pays Membres de l'UA, des Communautés Economiques Régionales, des Organisations de Diaspora Africaine. En outre, plus de 35 représentants de la Société Civile Egyptienne ont participé à la Cérémonie d'Ouverture.

Lors de son allocution à la Séance d'Ouverture, Monsieur Ahmed Al Basheer A. El Madani, Directeur par Intérim de la Direction des Citoyens et de la Diaspora de la Commission de l'UA, qui fait également office de Secrétariat de l'ECOSOCC, a réitéré le rôle clé que l'ECOSOCC est censé assumer dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'UA. Il a encouragé les Membres de l'AG à redoubler d'effort pour être le partenaire de la Commission de l'UA à cet égard. Monsieur El Madani a exhorté les Membres de l'AG à faire en sorte que les élections prévues soient menées avec transparence et équité, dans le but de renforcer la démocratie, la bonne gouvernance et d'autres principes de démocratie dont la Société Civile a longtemps fait plaidoyer. « Avec ces élections, les yeux sont dirigés vers nous non seulement de l'Afrique, mais du monde entier », a-t-il dit.

L'AG de l'ECOSOCC se réunit au Caire en vertu de l'Article 9 du Statut, qui prévoit sa réunion en Session Ordinaire une fois tous les deux ans. Celle-ci est la 2nde Session Ordinaire de l'AG actuelle, faisant suite à la Session inaugurale tenue en 2014 à Nairobi, Kenya.

Pour plus de détails, veuillez contacter:

Esther Azaa Yambou Tankou; YambouE@africa-union.org

Ernest Kaliza; EKaliza@africa-union.org

Sarah Abdel-Mohsen Elsayed; ElsayedS@africa-union.org
cido@africa-union.org